|  |  |
| --- | --- |
| **Logo_horizontal_RVB_OFTS-fond_transparent** | **Organisme de Formation au Travail Social de Lozère**  17 avenue Théophile Roussel 48100 MARVEJOLS - www.ofts-lozere.fr  C:\Users\Quentin DNKS\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\mail.pngC:\Users\Quentin DNKS\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\tel.png 04.66.32.27.78 contact@ofts-lozere.fr  Formation continue n° 91-480000448 |

# **FORMATION d’EDUCATEUR SPECIALISE**

## Contexte

[Décret 2018-733](https://www.etes.fr/wp-content/uploads/2015/08/Décrèt-ME1.pdf)

[Décret](http://www.etes.fr/wp-content/uploads/2016/06/2-ME-Arrêté-2007.pdf) 2018-734

[Arrêté du 22](http://www.etes.fr/wp-content/uploads/2016/06/5-ME-Arrêté-2014.pdf) août 2018

Arrêté du 27 mars 2017 – Niveau 2

Arrêté du 10 janvier 2019 – Attendus nationaux

DEES – Formation pratique

DEES - Référentiels

Arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences

Allègements

## Prérequis

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

* Etre âgés de 18 ans au 1er jour d’entrée en formation
* Etre titulaire du baccalauréat ou d’un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV
* Bénéficier d’un accord de prise en charge de la formation pour les situations d’emploi
* Avoir passé avec succès les épreuves d’admission

## Objectifs généraux

Acquérir une identité professionnelle

Valider les 4 domaines de compétences du référentiel de certification.

## Contenus

L’enseignement théorique est composé de quatre Domaines de Compétences (DC) et de 8 Blocs de Compétences :

DC 1 : La relation éducative spécialisée : 500 heures

*Bloc de Compétences n°1 : Construction de la relation éducative*

* Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique
* Instaurer une relation éducative
* Assurer une fonction d’étayage et de repère dans une dimension éthique
* Accompagner la personne dans la compréhension et l’appropriation du cadre et des règles
* Organiser le cadre adapté à la rencontre
* Se saisir des temps et espaces non formalisés pour permettre ma rencontre
* Créer des espaces et des temps propices au travail éducatif
* Utiliser le quotidien individuel et collectif comme support à la relation éducative
* Favoriser l'expression de la personne
* Favoriser les interactions dans un groupe
* Favoriser et soutenir les dynamiques collectives

*Bloc de Compétences n°2 : Analyse de la construction d’un accompagnement éducatif*

* Identifier et analyser les besoins, les attentes et les ressources de la personne ou du groupe
* Développer une compréhension de la situation de la personne
* Contribuer au développement et au maintien de l’autonomie de la personne
* Accompagner à l'exercice de la citoyenneté
* Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l’environnement pour l’accompagnement éducatif
* Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets
* Soutenir la personne dans l’accès à ses droits
* Favoriser le développement des capacités de la personne

DC 2 : Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés : 400 heures

*Bloc de Compétences n°3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif*

* Associer la personne au suivi des actions mises en place tout au long de son parcours
* Créer les conditions de la participation de la personne dans les différentes étapes de l’accompagnement éducatif
* Observer, analyser et rendre compte des situations éducatives
* Etablir un diagnostic socio-éducatif partagé

*Bloc de Compétences n°4 : Conception et conduite d’un projet éducatif*

* Co-construire avec la personne, ou son représentant, un projet d’accompagnement à partir d’une analyse partagée de la situation
* Concevoir un projet socio-éducatif
* Concevoir et mettre en œuvre l’animation du quotidien
* Mettre en œuvre une intervention socio-éducative individuelle ou collective
* Mettre en œuvre le suivi du projet socio-éducatif et évaluer les effets des actions menées
* Réajuster ses pratiques dans le cadre du projet socio-éducatif

DC 3 : Travail en équipe pluri-professionnelle et communication professionnelle : 300 heures

*Bloc de Compétences n°5 : Communication professionnelle en travail social*

* S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle
* Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative
* Présenter un projet socio-éducatif
* Représenter le service, l’établissement, l’institution

*Bloc de Compétences n°6 : Expression et communication écrite et orale*

* Elaborer, gérer et transmettre de l’information dans un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes
* Rédiger des écrits professionnels
* Appréhender et mobiliser l’environnement numérique

DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux : 250 heures

*Bloc de Compétences n°7 : Mobilisation des acteurs et des partenaires*

* S’informer et se former pour faire évoluer ses pratiques
* Contribuer à la réflexion, la formalisation et l’utilisation d’outils d’évaluation

*Bloc de Compétences n°8 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels*

* Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif
* Construire et entretenir une relation partenariale
* Développer, partager ses connaissances professionnelles
* Rendre compte de l’expérience de terrain pour aider à l’évaluation des dispositifs de politiques publiques et à la mise en œuvre des droits fondamentaux

## Modalités pédagogiques

Alternance intégrative

1450 heures de formation théorique

2100 heures de formation pratique

******Pédagogie active

Apports conceptuels à partir des expériences des apprenants.

## **Forme_01_OFTS.png**Modalités d’évaluation

Voir le référentiel de certification.

## Intervenants

Cadres pédagogiques – Universitaires - Professionnels de terrain

